

LISTE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VOLVESTRE

Séance du 20 mars 2025
Conseil communautaire

L'an deux mille vingt-cinq et le 20 mars
à 19 heures, la Communauté de Communes du Volvestre s'est réunie
sous la présidence d'Anne-Marie NAYA puis de Denis TURREL
au lieu ordinaire de ses séances
sur convocation régulière du 14 mars 2025

Etaient présents :

AMIOT Myriam, AUDOUBERT René, BAROUSSE Stéphane, BARTHET Guy, BENARFA Ali (départ à 19h22 à la délibération C20250320_024), BIENVENU Frédéric, BRUN Karine (arrivée à 19h06 à la délibération C20250320_021), CAZAUX Jean-Michel, CHIVAYDEL-BARRAL Nadège, CRAIPEAU Chantal, DANES Richard, DEGA Eric, DEJEAN Daniel, DELCROIX Bernard, DELOR Carole, ESCORIHUELA Daniel, ESQUIROL Jean-Marc, GAY Jean-Louis, GILAMA Chantal, HÔ Bastien, LAFARGUE Denis, LEFEBVRE Patrick, LEMAISTRE Nadia, MANFRIN Jean-Marc, MEDALE-GIAMARCHI Claire, MESBAH-LOURDE Pascale, NAYA Anne-Marie, NAYLIES Charles, PETAUT-JEAN Sophie, RAMOND Rémi (quitte la séance à 19h25 à la délibération C20250320_024 et revient en séance à 19h36 à la délibération C20250320_033), RIAND Sandrine, SALAT Eric, TURREL Denis (arrivé à 19h35 à la délibération C20250320_033), VARELA Marie-José, VEZAT-BARONIA Maryse, VIEL Pierre, VIGNES Michel, WAWRZYNIAK Stéphane (arrivé à 19h16 à la délibération C20250320_024).

Etaient excusés :

BAUDINIÈRE Julien, CAILLET Pierre, CARON-JOURDA Yves, CAZARRÉ Max, CHALDUC Jean, CONDIS Sylvette, COSTES Alexandra, DALLARD Jean-Michel, DA SILVA Sandra, DELMAS Pierre, GRYCZA Daniel, LIBRET LAUTARD Madeleine, MAILHOL Béatrice, MENER Emilie, MINETTI Stéphanie, PAYEN Eric, PORTET Michel, RENARD Sophie, TEMPESTA Marie-Caroline.

Etaient absents : /

Pouvoirs :

CARON-JOURDA Yves (pouvoir donné à VEZAT-BARONIA Maryse), CAZARRÉ Max (pouvoir donné à LEMAISTRE Nadia), CHALDUC Jean (pouvoir donné à NAYA Anne-Marie), CONDIS Sylvette (pouvoir donné à LAFARGUE Denis), DA SILVA Sandra (pouvoir donné à SALAT Eric), GRYCZA Daniel (pouvoir donné à TURREL Denis), PORTET Michel (pouvoir donné à BIENVENU Frédéric).

Secrétaire de séance : VIEL Pierre

Nombre de délégués titulaires en exercice : 57
Nombre de présents : 37
Nombre de votants : 44
Pouvoirs : 7

Délibération C20250320_020 Remise de loyer décembre 2024 Hôtel d'entreprises – Box 9

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'accorder une remise de 50% à l'entreprise FLAAR pour le loyer du mois de décembre.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250320_021 Attribution de fonds de concours Commune de Saint-Sulpice

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer un fonds de concours à la commune de Saint-Sulpice en vue de rénover l'éclairage du stade de rugby, à hauteur de 27 496,00 € ;
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

42 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250320_022 Attribution de fonds de concours Commune de Montesquieu-Volvestre

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer un fonds de concours à la commune de Montesquieu-Volvestre en vue de la création du parking de la maison de santé pluridisciplinaire, à hauteur de 26 862,00 € ;
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

42 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250320_023 Attribution de fonds de concours Commune de Bois de la Pierre

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'attribuer un fonds de concours à la commune de Bois de la Pierre en vue de rénover et sécuriser le cimetière, à hauteur de 31 027,00 € ;
- D'autoriser le Président à signer la convention d'attribution ainsi que tout acte y afférent.

42 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTIONS

Délibération C20250320_024 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget Principal

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget principal de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_025 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe Hôtel d'entreprises

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe Hôtel d'entreprises de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_026 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe Tourisme

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe Tourisme de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_027 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Activestre 1

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Activestre 1 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_028 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Activestre 2

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Activestre 2 de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_029 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Lavelanet-de-Comminges

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Lavelanet-de-Comminges de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_030 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Naudon

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Naudon de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_031 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Penelle

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Penelle de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_032 Vote du Compte Financier Unique 2024 du Budget annexe ZA Capens

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le CFU pour l'année 2024 du budget annexe ZA Capens de la Communauté de Communes du Volvestre ;
- De donner pouvoir au Président pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

41 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION
1 NE PREND PAS PAR AU VOTE (Denis TURREL)

Délibération C20250320_033 Débat d'orientation budgétaire 2025

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De prendre acte de la tenue d'un débat sur la base du rapport d'orientation budgétaire 2025 ci-annexé ;
- D'approuver le rapport d'orientation budgétaire pour 2025 ci-annexé ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20250320_034 Convention cadre relative à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires pendant leur temps de travail

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver le conventionnement entre la Communauté de Communes du Volvestre et le service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne selon les conditions susmentionnées ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer ladite convention et à prendre toute décision relative à l'exécution de la présente délibération.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20250320_035 Création d'emploi non-permanent pour accroissement saisonnier d'activité

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'approuver la création du poste suivant :
 - o 1 poste d'adjoint administratif, à temps complet (35h hebdomadaires), affecté à la direction de l'Office de Tourisme, pour exercer les fonctions de conseiller en séjour, à partir du 01.04.2025 pour une durée de 6 mois.
- De fixer la rémunération de cet emploi par référence à la grille indiciaire au grade correspondant ;
- De préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au budget de la collectivité ;
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents y afférents.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20250320_036 Création d'emploi permanent Chargé de la commande publique

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De créer un emploi permanent de chargé de la commande publique appartenant au cadre d'emplois des Rédacteurs relevant de la catégorie hiérarchique B (Rédacteur Principal de 1ère classe, Rédacteur), à temps complet (35/35^{ème}) ;
- De recruter un agent contractuel, dans l'hypothèse d'un recrutement infructueux, sur le fondement et dans les conditions fixées aux articles L.332-8 ou L.332-14 du Code général de la fonction publique ;
- D'autoriser le Président à procéder au recrutement de l'agent qui sera affecté à cet emploi ;
- De prévoir les crédits budgétaires nécessaires.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20250320_037 Mise à jour du tableau des effectifs

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- D'adopter le tableau des effectifs ci-dessus qui prendra effet à compter du 20.03.2025 ;
- Que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits au budget de la collectivité.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

Délibération C20250320_038 Désignation d'un élu pour siéger à la Commission départementale de présence postale territoriale de Haute-Garonne

Après délibération, le Conseil Communautaire décide à l'unanimité :

- De désigner M. Patrick LEFEBVRE comme représentant de l'intercommunalité au sein de la Commission départementale de présence postale territoriale de Haute-Garonne.

44 Voix POUR
0 Voix CONTRE
0 ABSTENTION

A Carbonne, affiché le 24 mars 2025

~ ~ ~ ~ ~